

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Majorité/Opposition : ouverture concertation politique aujourd'hui

ANNONCÉE par le chef de l'État le 31 décembre 2022, celle-ci devrait s'étaler sur dix jours. Avec en perspective, l'ambition que les scrutins à venir se déroulent en toute sérénité.

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

ÉMANATION de la volonté du chef de l'État, la concertation politique majorité/opposition s'ouvre, aujourd'hui, au palais de la présidence de la République. C'est en effet, le 31 décembre dernier, lors de son traditionnel discours des vœux à la Nation, qu'Ali Bongo Ondimba, avait annoncé l'organisation de cette rencontre.

"J'ai entendu l'appel de mes compatriotes, notamment des acteurs politiques de la majorité et de l'opposition, demandant l'organisation d'une rencontre pour définir les bases de la préparation de scrutins aux lendemains apaisés. En tant que garant de la stabilité de notre pays, je peux vous assurer que cette rencontre aura lieu dans les meilleurs délais", avait-il indiqué. Avant qu'il ne précise la date exacte de son lancement, le 1er février dernier, lors du Conseil des ministres. Ce sont les représentants de cent et un (101) partis politiques légalement reconnus qui devraient y prendre part, avec l'ambition que les échéances électorales à venir se déroulent dans le calme et la sérénité.

Pour la première fois de son histoire, cette année, en effet, notre pays organisera trois élections majeures dont la plus importante sera indiscutablement, la présidentielle. Celle qui, indéniablement, cristallise toutes les passions, frustrations et occasionne presque souvent, malheureusement, un déchaînement de violences pour de motifs divers. La dernière en date, celle d'août 2016, est encore présente dans toutes les têtes. Tant elle avait engendré des manifestations post-électorales particulière-

ment violentes. Avec à la clé, entre autres, des incendies et de multiples dégradations d'édifices publics.

C'est dire que la classe politique, dans son ensemble, a salué la tenue de ces assises. Ce d'autant plus que depuis plusieurs mois, de nombreuses formations politiques, celles de l'opposition tout particulièrement, munies de leurs mémoires (lire ci-contre), n'ont eu de cesse d'appeler à l'organisation d'une telle rencontre. Comme quoi, au cours de cette concertation, chaque partie devrait faire valoir ses propositions. À charge par la suite, aux autorités compétentes de trancher. D'autant plus que les recommandations et autres exhortations qui en émaneront, n'auront nullement un caractère exécutoire, apprend-on (lire ci-contre).

Dans tous les cas, si la majorité semble aborder ces assises en faisant montre de cohésion et d'unité dans ses rangs, on ne peut véritablement pas en dire autant de l'opposition. Laquelle, au travers du récent processus de renouvellement du bureau du Centre gabonais des élections (CGE), enclenché au lendemain de la décision rendue par la Cour constitutionnelle le 5 janvier dernier, a laissé transparaître des lignes de tensions et de divisions qui prévalent en son sein. Au point où, aujourd'hui, d'aucuns estiment que les positions des partis politiques membres de la "plateforme Alternance 2023" semblent difficilement réconciliables avec celles des autres composantes de ce bord politique.

Quoi qu'il en soit, l'opinion publique émet de nombreux espoirs quant à la tenue de cette rencontre. Tout en espérant vivement que les acteurs poli-



Photo : BANDOVA

Comme en 2017, les acteurs politiques seront présents aujourd'hui, au palais de la présidence de la République.

tiques parviendront à surmonter leurs antagonismes, de sorte que les élections présidentielle, législatives et locales à venir ne soient plus, pour elle, des moments d'angoisse et d'inquiétude. Mais tout simplement, des rendez-vous paisibles de la vie démocratique de notre pays.

C'est le chef de l'État qui déclarera l'ouverture officielle de ces assises. Ce sera au cours d'une cérémonie prévue ce matin au palais de la présidence de la République. En présence, entre autres, des membres du gouvernement, des présidents des institutions constitutionnelles et des représentants du corps diplomatique. La concertation politique devrait s'étaler sur dix (10) jours.

Photo : Felicien Boubaïa



re de la l'hui



République, à l'ouverture de la concertation politique.



Une tradition bien établie

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

DEPUIS le retour de notre pays au multipartisme en 1990 les acteurs politiques n'ont de cesse de se retrouver. Dialogues, concertations politiques ou autres, quelle que soit la forme, il a toujours été question de se parler pour l'intérêt de la Nation.

Dans cette optique, pendant une dizaine de jours, les assises qui débutent aujourd'hui devront obéir au même format qu'en 2013. Une concertation du même type avait donné lieu à une participation à parts égales des acteurs politiques de tous bords



Photo: DR

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

EXCEPTÉ le candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, Jean Ping, et sa galaxie, la Coalition pour la nouvelle République (CNR) qui ont opposé un nict catégorique, la quasi-totalité des leaders de l'opposition prendront bel et bien part à la concertation politique qui démarre aujourd'hui, au palais du bord de mer. Toutefois, comme on pouvait s'y attendre, ces derniers conditionnent leur participation à cette grand-messe. De Paulette Missambo de la "Plateforme alternance 2 023", par ailleurs présidente de l'Union nationale (UN) à Alexandre Barro Chambrier du Rassemblement pour la patrie et la modernité

(RPM), en passant par François Ndong Obiang de la "Réappropriation du Gabon, de son indépendance pour sa reconstruction" (RÉAGIR) et bien d'autres, tous déclarent vouloir discuter uniquement des questions électorales voire de l'amélioration du processus.

Nul doute que ce camp ne manquera pas de porter à la connaissance de celui d'en face le contenu de ses deux mémorandums (Ndlr : celui pondu par l'UN associé à d'autres partis et regroupements dont la PG 41 et l'autre conçu par RÉAGIR). Deux documents déposés en bonne et due forme auprès de la Cour Constitutionnelle et du ministère de l'Intérieur.

À quelques différences près, les deux réflexions convergent. L'op-

position propose, entre autres, le transfert de toutes les compétences liées au fichier électoral au Centre gabonais des élections (CGE), la reprise et l'achèvement du processus de numérisation entamé puis suspendu, l'audit de la liste électorale, l'interdiction formelle de la pratique des listes additives pendant le vote. À cela s'ajoutent la suppression des commissions électorales provinciales, l'interdiction de désigner les magistrats en activité à la tête du CGE et dans ses démembrements... Une liste loin d'être exhaustive.

Reste à savoir si les gouvernants accèderont aux dites requêtes ? Dans tous les cas l'ordre du jour qui sera communiqué séance tenante permettra d'en savoir un peu plus.

politiques, autant de l'opposition que de la majorité au pouvoir et leurs alliés respectifs. Il y a dix ans, autour du président Ali Bongo Ondimba, ils devaient trouver des solutions susceptibles de rendre dynamique l'expression de la démocratie dans notre pays. Les sujets portaient, entre autres, sur le recours à la biométrie dans le système électoral et la restructuration du CND.

En outre, à l'image de la Conférence nationale (1990), des Accords de Paris en France (1994), du Dialogue d'Arambo (2006), de la Concertation politique de 2013, du Dialogue d'Angondjé (2017), ces retrouvailles devront avoir à cœur de mettre sur la

table les préoccupations politiques du moment. Notamment celles en rapport avec l'organisation des trois prochains scrutins politiques prévus cette année.

Au regard du caractère inédit de ceux-ci, il est fort probable, que les uns et les autres devront aborder le sujet avec en arrière-plan la volonté de trouver la meilleure façon de les organiser sans que les réalités et les doléances politiques des populations ne soient impactées. Du moins, nombreux sont parmi ces politiques qui sont impatients de savoir comment la mayonnaise des élections générales va prendre.

Au-delà des dispositions constitutionnelles, il est que c'est la

première fois que le Gabon va vivre un tel événement. Aussi, il coulait de source que l'aréopage des personnalités politiques de ce pays se retrouve et parle de la même voix sur comment tout cela se déroulera.

En tout cas, même si les actes de tous ces rendez-vous n'ont pas été exécutoires, pas plus que ceux de la présente concertation, l'Exécutif à qui ils seront soumis devra apprécier ce qui est applicable dans l'intérêt de tous. Bien entendu dans la lignée d'une tradition qui a toujours fait du Gabon un pays de dialogue politique permanent.